

Objet : Information sur le Plan Octopus – *Tous ensemble pour des routes et des abords d'écoles plus sûrs*

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Fondamental

Période : Année scolaire 2006 - 2007

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection pour l'Enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux membres de l'Inspection pour l'Enseignement fondamental subventionné ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux associations syndicales.

Autorités : Ministre **Signataire(s) :** Lise-Anne HANSE

Gestionnaires : Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Personne(s)-ressources(s) : Christelle Ladavid, christelle.ladavid@cfwb.be

Mots-clé : Plan Octopus, sécurité routière, voiture, abords d'école.

Madame, Monsieur,

Fin mai 2006 était lancé le **Plan Octopus**, pour plus de sécurité et de convivialité aux abords de nos écoles.

Initié par le Ministre fédéral de la Mobilité et inscrit dans la campagne « Je suis pour.be » de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (ISBR), ce plan est mis en œuvre, pour la partie francophone du pays, par l'asbl Empreintes et vise, d'une part, à **rendre les abords des écoles primaires et les routes qui y mènent plus sûrs** et plus conviviaux et d'autre part, à **mener une éducation à la sécurité routière et à la citoyenneté** de manière ludique auprès des élèves du primaire.

Concrètement, le Plan Octopus comporte 8 étapes que votre école peut réaliser de manière autonome, principalement via le site Internet dédié au plan : www.planoctopus.be. A noter que **toute école inscrite avant le 30 septembre** recevra gratuitement un kit d'actions comprenant des vestes fluos pour chaque enfant de première année, des gadgets Octopus, ...

Lors de ces étapes, vous serez, entre autres, amené à créer des ponts avec les partenaires potentiels, à savoir les autorités communales, les parents, des acteurs de terrain, ... Cette importante collaboration permettra au projet d'aboutir à des résultats effectifs et durables.

Par ailleurs, dans le cadre de ce plan, votre école a normalement reçu, dans le courant du mois de juin 2006, un courrier reprenant une présentation générale de ce projet ainsi qu'un code d'accès vous invitant à une inscription sur le site Internet du plan.

Je me permets dès lors, par la présente circulaire, de vous sensibiliser sur tout l'intérêt d'une telle initiative qui permettrait à vos élèves et votre équipe pédagogique d'évoluer efficacement vers des solutions techniques et éducatives en matière de sécurité routière aux abords de votre école.

Je vous invite encore à consulter le site Internet qui vous apportera toutes les informations utiles ou à contacter l'asbl Empreintes au numéro de téléphone suivant : 081/22.96.28.

En vous remerciant de votre attention.

La directrice générale,

Lise-Anne HANSE